



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 17 septembre 2014

Monsieur le Président,

Par la présente, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Justice et à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure.

Le Grand-Duché du Luxembourg est préservé pour l'essentiel du fléau raciste et de crimes y afférents. J'aimerais cependant avoir des informations sur les aspects concrets suivants :

- Quelle instance recense les crimes xénophobes et racistes ? Comment ces données sont-elles rendues accessibles?
- Combien de crimes racistes ont été enregistrés en 2012 et en 2013 ? Pour l'année 2013 de quels types de crime à caractère raciste s'agissait-il : meurtre, attaque physique, incitation à la haine par Internet, dommage à des propriétés, désacralisation de tombe, atteinte à des lieux de culte, attaque de centres culturels, ou autres ? En 2013, d'où les victimes étaient-elles originaires?
- Y a-t-il une estimation de crimes et délits racistes non déclarés (Dunkelziffer)?
- Quels types de formation et formation continue sont en place pour les juges, les membres du parquet et les forces de l'ordre en matière de poursuite de crimes racistes ou xénophobes?

Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de mon profond respect.

Taina Bofferding
Députée